

# Saint Nazaire



les Eymes

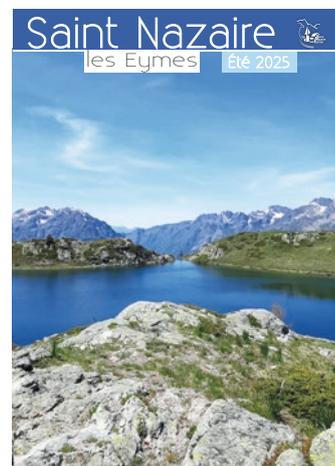
Été 2025



# Agenda de l'été

Toutes les dates annoncées sont sous réserve de modifications.

- Vendredi 4 juillet : permanence gratuite de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- Vendredi 4 juillet : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- Jeudi 17 juillet : permanence France Services du 13h30 à 16h30 devant la Mairie
- Du vendredi 18 juillet au dimanche 20 juillet : course pédestre UT4M → page 12
- Jeudi 21 août : cinéma en plein air dans le cadre de cinétoiles → page 12
- Vendredi 5 septembre : forum des associations en salle CARTIER-MILLON et au gymnase de 16h à 19h



Quel est donc ce lieu ?  
Réponse en page 13

Prochaine publication : Essentiel de septembre. Articles à envoyer avant le 3 août à [michele.flamand@wanadoo.fr](mailto:michele.flamand@wanadoo.fr) ou à déposer en mairie. Il sera distribué en même temps que le répertoire des associations.

## RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS :

-  Site internet : [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Rubrique > Agenda
- Suivez-nous sur Facebook : Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes

# Notez-le

## ■ FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUX PENDANT L'ÉTÉ

### Mairie :

du lundi 7 juillet au vendredi 29 août inclus

- Accueil du public
  - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h
  - Pas d'accueil le mercredi
- Accueil téléphonique
  - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

### Service urbanisme :

- Accueil du public
  - lundi de 13h à 14h30
  - Jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Accueil téléphonique
  - Mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
  - Rendez-vous possibles pendant l'été

### Bibliothèque :

- du lundi 7 juillet au samedi 30 août inclus
- Accueil du public : mercredi de 16h à 19h
- La boîte de retour des livres reste opérationnelle

### Enfance-Jeunesse :

- Centre de loisirs : du 7 au 25 juillet et du 18 août au 29 août.

### Programme des activités disponible sur :

-  [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Enfance-Seniors > Accueil de loisirs > Extrascolaire
  - Accueil des enfants inscrits : du lundi au vendredi de 8h à 18h

### - Espace jeunes :

du 7 juillet au 18 juillet et du 25 août au 29 août

### Programme des activités disponible sur :

-  [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Enfance-Seniors > Espace Jeunes
  - Accueil des jeunes inscrits : du lundi au vendredi de 9h à 18h / 14h à 18h / 14h à 22h selon le programme disponible sur le site.

## ■ MISE AUX NORMES D'UN QUAI BUS ET INSTALLATION D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Au cours du mois d'août, des travaux d'aménagement auront lieu chemin de la Mairie, à l'arrière de la bibliothèque municipale. Ces travaux consistent à aménager un quai bus accessible aux personnes à mobilité réduite et à installer un point d'apport volontaire comprenant trois colonnes enterrées.

Ces travaux sont menés conjointement par la commune, la Communauté de Communes du Grésivaudan et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.

Pour la bonne réalisation des travaux, la route sera amenée à être fermée ponctuellement à la circulation automobile.



# Sommaire

## EDITORIAL DU MAIRE P. 3

## INFOS MUNICIPALES P. 4/11

- Mini compte-rendu du conseil municipal p. 4
- Bilan des permanences d'aide à la déclaration d'impôts p. 4
- Recensement citoyen à partir de 16 ans p. 5
- Primarisation de l'école p. 5
- Création d'une nouvelle classe à l'école p. 5
- Futures élections au conseil municipal des enfants p. 6
- Inscription au service enfance-jeunesse p. 6
- Concours des écoles à vélo et les écoles labellisées p. 7
- Frelon asiatique fin de 3<sup>ème</sup> campagne de piégeage p. 7
- Le moustique, c'est l'affaire de tous p. 8
- Portrait d'agent p. 9
- Opération tranquillité vacances : les bons gestes p. 9
- Les référents participation citoyenne à la gendarmerie de St-Ismier p. 10
- Application mobile Ma Sécurité p. 10
- Demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées p. 11
- Zoom sur le budget du CCAS p. 11
- Cinétoiles p. 11

## VIE DES ASSOCIATIONS P.12/13

- Artistes en Jardin p. 12
- L'ut4m revient p. 12
- L'AMAP p. 12
- Sortie Roland Garros pour le SNET p. 13

## RETOUR EN IMAGES P.14/15

## RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

## PHARMACIES DE GARDE P.16



Bonjour à toutes et à tous,

L'été est là, traditionnelle période des vacances. Côté rénovation de l'école, les vacances seront pour plus tard. Le planning du chantier très tendu au départ, a malheureusement pris du retard. Les raisons sont multiples : aléas de la rénovation, obligation de dévoyer un réseau d'eaux usées à la demande du Grésivaudan, déplacement d'une armoire

électrique à la demande d'ENEDIS, météo,...

Les travaux pourraient peut-être être terminés pour la rentrée mais fin des travaux ne veut pas dire fonctionnement de l'école dans les locaux. En effet toutes les réserves doivent être levées, le déménagement doit être fait et les différents réseaux reconnectés (alarme, informatique, téléphonie, ...) et bien-sûr la commission de sécurité (SDIS) doit passer et donner un avis favorable. Réaliser ces tâches pour le 1<sup>er</sup> septembre est un pari que je ne prendrai pas.

Le choix a donc été fait de reporter l'entrée dans l'école rénovée au retour des vacances de Toussaint. Ainsi la rentrée de septembre 2025 ressemblera beaucoup à celle de 2024 à ceci près qu'au vu des effectifs scolaires attendus une 8<sup>ème</sup> classe verra le jour.

Elle sera localisée dans la salle du Conseil municipal en mairie. Le Conseil municipal, lui, se tiendra dans la caserne ainsi que les cérémonies de mariage, de parrainage.

Je sais pouvoir compter sur la compréhension de tous, enseignants, parents, associations pour que cette période transitoire se déroule au mieux. L'objectif est de déménager mi-octobre et de profiter des vacances scolaires de Toussaint pour les derniers ajustements.

Croisons les doigts !

L'été veut désormais dire chaleur. Aux personnes vulnérables qui restent sur la commune, je rappelle que le CCAS est prêt à vous aider si une canicule survient. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Aux personnes qui vont s'absenter, je rappelle qu'il existe des dispositifs gratuits pour assurer une surveillance de votre quartier si vous partez en vacances.

N'hésitez pas à consulter le site de la commune :

[www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Vie pratique > Sécurité

Je vous souhaite un bel été.

Le Maire,  
Michèle FLAMAND

## MINI COMPTE-RENDU DU 20 MAI 2025

### 1. Sollicitation d'un emprunt de 1 500 000 € à la Banque Postale

Taux : 1,7%, durée de 25 ans, remboursement trimestriel, échéances fixes, remboursement du capital constant. Coût total de l'emprunt : 703 770 €.

### 2. Modification simplifiée n° 2 du PLU – Bilan de la mise à disposition au public et approbation

La modification simplifiée n°2 du PLU portant sur la modification du schéma de l'OAP de Calendrier est adoptée.

### 3. Modification du Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan à l'amont de Grenoble (PPRi Isère Amont)

Le Conseil municipal rend un avis favorable sur le projet de modification du PPRi Isère Amont, qui permet, sous certaines conditions, les modifications des constructions existantes en zones Blu et RI.

### 4. Approbation de l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau électrique et de télécommunications Chemin du Piat réalisés par TE38

Le montant de ces travaux d'enfouissement est de 116 302 € TTC, dont 49 397 € TTC à la charge de la commune (33 933 € TTC pour le réseau basse tension, et 15 464 € TTC pour le réseau télécommunications).

### 5. Vente d'un terrain communal au lieu-dit les Mortes à l'AREA

Vente à AREA d'une partie de la parcelle AM 116 au lieu-dit les Mortes, d'une surface de 626 m<sup>2</sup>, au prix de 0,50 € / m<sup>2</sup> soit 313 €, pour la réalisation des études et travaux d'aménagement de voies réservées aux transports en commun entre les diffuseurs n° 24C de Bernin et n° 25 de Montbonnot Saint Martin de l'A41 Sud.

### 6. Service Enfance-Jeunesse - modification du règlement de fonctionnement des activités restauration scolaire, accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, et du règlement de fonctionnement de l'espace jeunes

### 7. Service Enfance-Jeunesse - Accueil périscolaire du midi - Suppression de 14 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps non complet et création de 15 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps-non complet à compter du 01/09/2025

### 8. Jardins communaux - Suppression d'un jardin sur le site du Cheminet et modification du règlement de fonctionnement

### 9. Jardins communaux du Cheminet et de L'Étroit -loyer annuel à compter du 01/06/2025

Le loyer annuel des jardins du Cheminet passe de 20 € à 28 € en raison de leur agrandissement.

### 10. Désignation de la liste préparatoire au jury d'assises 2026

## BILAN DES PERMANENCES D'AIDE À LA DÉCLARATION D'IMPÔT

Un habitant de Saint-Nazaire les Eymes, agent des finances publiques, a effectué 3 permanences les lundis 5 mai, 12 mai et 19 mai de 17h à 19h afin d'aider les personnes qui ont des difficultés pour remplir leur déclaration d'impôt.

Ainsi 10 personnes ont été reçues et ont bénéficié des conseils de l'agent des finances publiques.

Le bilan fait ressortir une forte satisfaction de ces personnes qui ont trouvé sur place la réponse à leur questionnement.

**La commune remercie cet habitant qui a proposé ce service aux habitants et qui est intervenu de manière bénévole.**

## RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout(e) jeune Français(e) âgé(e) de 16 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même mais en son absence, l'un de ses parents peut faire cette démarche à sa place, avant son 18<sup>ème</sup> anniversaire.

Les personnes nées en France doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de leur anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche peut être effectuée en mairie (se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile) ou en ligne sur le site :

 <https://www.service-public.fr>

Le recensement citoyen permet :

- de déclencher la convocation à la journée défense et citoyenneté,
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans,
- la remise d'une attestation de recensement obligatoire pour l'inscription à certains examens ou concours.

## PRIMARISATION DE L'ÉCOLE

**Suite au départ à la retraite en mars 2025 de la directrice de l'école élémentaire du Manival, Madame Claude ROUSSET, Madame Ingrid VERMEULEN-DELAET, directrice de l'école maternelle, a assuré la direction des deux écoles.**

Dans le même temps, l'inspection académique a proposé de regrouper, à la rentrée de septembre 2025, l'école élémentaire et l'école maternelle en une seule entité : l'école primaire. Celle-ci sera sous une direction unique assurée par Madame Ingrid VERMEULEN-DELAET.

Les conseils des deux écoles et la Mairie ont donné un avis favorable à cette fusion. A partir de septembre nous parlerons donc d'école primaire du Manival.

Cette école primaire regroupant 12 classes (8 + 4), Madame VERMEULEN-DELAET disposera d'une décharge d'enseignement complète.

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE CLASSE À L'ÉCOLE : UNE BONNE NOUVELLE QUI ENTRAÎNE UNE ORGANISATION PARTICULIÈRE, MAIS TEMPORAIRE.

La direction des services de l'Académie a indiqué à la commune en février 2025 qu'une classe supplémentaire allait être créée à la rentrée scolaire de septembre 2025.

Si c'est une bonne nouvelle pour l'équilibre des effectifs des classes et la qualité de l'enseignement, cela va nécessiter une organisation particulière pendant deux mois. En voici les explications.

Les travaux de rénovation de l'école ne seront malheureusement pas terminés avant la fin des vacances d'été, ils s'étendront jusqu'aux vacances de la Toussaint. La première période de la prochaine année scolaire, du 1er septembre aux vacances de la Toussaint (17 octobre), aura donc lieu dans les préfabriqués.

Pendant cette période, la nouvelle classe sera implantée en Mairie dans la salle du Conseil municipal. En raison de

ses dimensions, de ses équipements, de son accessibilité et de la proximité avec le plateau sportif, cette salle est la meilleure option à disposition de la commune.

**Cela signifie par conséquent que les mariages et les séances du Conseil municipal prévus en septembre et octobre auront lieu dans la salle de la Caserne, située Chemin de la Touvière.** Là aussi la Caserne est la salle la plus adaptée pour accueillir ces événements.

Tout rentrera dans l'ordre à la rentrée du 3 novembre 2025 : l'école temporaire et la nouvelle classe seront déménagées dans l'école rénovée, les mariages et le Conseil municipal réintégreront la Mairie.

Nous sommes bien conscients que le fonctionnement associatif risque d'en être impacté mais il n'y a aucune autre solution. Merci par avance pour votre adaptation.

## FUTURES ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2025-2026 (CME) : DES CHANGEMENTS



Depuis quelques années, nous constatons que la participation des enfants au vote pour élire leurs représentants au conseil municipal est en nette régression.

L'année dernière, le taux de participation avait tout juste dépassé les 50%.

Les enfants élus se sont questionnés sur cette baisse et plusieurs pistes ont été évoquées.

- Le fait d'organiser ces élections un samedi matin est-il un écueil ?
- Les enfants ne sont-ils plus motivés ?
- Les parents ne donnent-ils pas d'importance à cet engagement citoyen et n'incitent pas leurs enfants à participer ?

Les deux dernières hypothèses si elles étaient confirmées pourraient remettre en cause l'existence même du CME.

Afin d'éliminer la première hypothèse, le CME a délibéré lors de la séance du 15 mai 2025 et propose l'organisation suivante :

### Décision concernant la procédure de vote pour l'année 2025/2026

Les modalités de vote pour les élections du Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2025/2026 ont été arrêtées comme suit :

- Un premier créneau de vote sera organisé le jeudi midi, de 11h30 à 13h30, afin de permettre un large accès durant le temps de restauration scolaire.

*(Les animateurs du périscolaire aideront les anciens élus du CME à tenir le bureau de vote).*

- Un second créneau sera proposé le même jeudi en fin de journée, de 16h30 à 17h30, pour permettre aux enfants ne mangeant pas à la cantine et non-inscrits au temps périscolaire du soir de participer également au vote.

Ces dispositions visent à faciliter la participation du plus grand nombre d'enfants et à assurer le bon déroulement du processus électoral.

Cette année, 11 enfants (5 filles et 6 garçons) vont partir vers le collège ou atteignent leur 2<sup>ème</sup> année de présence.

**Il y aura donc 11 places à pourvoir pour l'année scolaire 2025/2026.**

*(La date des élections n'est pas encore définitivement fixée, mais selon toute vraisemblance, ce sera soit le jeudi 25 septembre, soit le jeudi 2 octobre.)*

**Alors dès maintenant**, les enfants qui seront en septembre en **CE2, CM1 et CM2** et qui souhaitent se présenter pour participer à cette expérience doivent réfléchir aux 3 projets (**Un pour les enfants de l'école, un pour le bien de la commune, un pour les autres**) qu'ils proposeront et présenteront à leurs camarades dans l'optique d'obtenir le maximum de voix et peut être, être élu !

**NE PAS  
OUBLIER!**

## INSCRIPTIONS AU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

**Le temps des inscriptions pour l'année scolaire 2025 / 2026 pour les activités cantine et périscolaires arrive !**

Etant nouveaux arrivants dans nos services, vous allez devoir créer un espace famille sur le site suivant :

<https://espacefamille.aiga.fr/11700096>

Une fois votre espace famille créé et validé, vous allez devoir :

- Remplir les informations manquantes
- Ajouter votre/vos enfants
- Ajouter Père et/ou mère (suivant le parent déjà inscrit)
- Ajouter toutes les personnes autorisées à récupérer votre enfant

Pour celles et ceux qui souhaitent la version papier, merci de contacter le service enfance jeunesse au

☎ **04 76 52 43 55** ou par mail à l'adresse suivante  
✉ [responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr](mailto:responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr)

**Ensuite, deux étapes sont à prévoir pour les inscriptions :**

**Etape 1, dès maintenant :** compléter toutes les informations manquantes pour chaque enfant et votre famille & envoyer les documents obligatoires via l'espace famille pour l'année 2025/2026 :

- CAF
- Justificatif de domicile
- Assurance scolaire/périscolaire 2025/2026
- Copie du carnet de vaccins à jour,
- Fiche sanitaire : la fiche Sanitaire est disponible en format Word dans la Rubrique Documents à Document -information. Elle est à compléter, signer et déposer sur l'espace famille.



**Etape 2, à partir du lundi 07 juillet 12h :** inscriptions aux activités (cantine, périscolaire, mercredis et espace jeunes période 1) & **réservations des jours souhaités** [Possibilité d'utiliser la fonction planifier par période pour réserver sur l'année des jours fixes]

## CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO LES ÉCOLES LABELLISÉES

Mardi 13 mai, dans le cadre du 22<sup>ème</sup> concours des écoles à vélo, et avec cette fois-ci une météo très favorable, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Saint Nazaire les Eymes sont venus avec un moyen de transport « doux » (autre que la voiture).

L'école maternelle recevra ainsi le label « école Vélo mobile 3 roues » avec une participation de 76%, en nette hausse par rapport à l'année dernière.

L'école élémentaire recevra le label « école Vélo mobile 2 roues » avec une participation de 58%, qui reste un très bon taux pour une première participation.

Les enseignants espèrent une implication des enfants et parents au moins aussi active l'année prochaine.



## FRELON ASIATIQUE, FIN DE LA 3<sup>ÈME</sup> CAMPAGNE DE PIÈGEAGE DE PRINTEMPS

Le 21 mai une rencontre conviviale s'est tenue à la caserne pour remercier les habitants «piégeurs de frelon asiatique».

Entre mars et mai, 242 frelons asiatiques ont été capturés (et 92 frelons européens) dans 30 pièges distribués un peu partout sur Saint Nazaire.

Les pièges ont été fournis par la Mairie et la Communauté de Commune Le Grésivaudan.

28 personnes se sont portées volontaires pour remplir

les pièges avec un appât une fois par semaine et noter les prises. Le 1<sup>er</sup> frelon a été capturé le 8 mars.

**Record** : une habitante du chemin de la Croze a réussi à attraper 53 frelons.

**A savoir** : il est aujourd'hui impossible d'éradiquer complètement le frelon asiatique en France, principalement dû au fait de la difficulté du repérage des nids et de l'importante capacité de prolifération de l'espèce.



frelon asiatique / frelon commun

Maintenant, ouvrons les yeux pour chercher les nids primaires sous les avant-toits, cabanes, garages, haies... Ils sont petits et faciles à détruire.

**Signalez-les sur la plateforme :**

<https://www.frelonsasiatiques.fr>

Si vous souhaitez participer au piégeage l'année prochaine, merci de vous faire connaître auprès de la référente Frelon asiatique de la commune : Martina Stumpf

✉ [stumpf.marty@gmail.com](mailto:stumpf.marty@gmail.com)

## LE MOUSTIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



**Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !**

**La solution : supprimer ses lieux de ponte.**

Le 19 mai une réunion animée par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) a réuni une quarantaine de personnes.

Si le moustique tigre est arrivé en 2004 en France, il est désormais présent dans 78 départements.

Madame le Maire et Madame Martina STUMPF, adjointe en charge de l'environnement ont introduit la soirée en détaillant les actions mises en place par la Commune au titre de ses responsabilités dans le domaine de la salubrité et de l'hygiène.

- Deux agents des services techniques ont été formés au Certibiocide afin de pouvoir appliquer un produit larvicide. Les services techniques ont, en outre, effectué en mai un tour de la commune et de ses points sensibles avec l'EID. Les deux agents interviendront, selon la météo, toutes les 4 à 5 semaines et pendant toute la saison pour procéder au traitement larvicide sur le domaine public.

- La commune se doit également d'informer ses habitants.

- La commune a également désigné une personne référente sur le sujet : Martina STUMPF. Elle est votre interlocutrice privilégiée.

Le moustique ne connaissant pas les limites entre espaces publics et privés (70 % des moustiques proviennent du domaine privé), il est indispensable que cette lutte soit menée par tous les habitants.

Aussi l'EID a expliqué le cycle de développement des moustiques et les gestes simples pour éviter leur prolifération.

**Une seule consigne : priver le moustique d'eau.**

La femelle moustique pond ses œufs sur les parois de récipients divers. Chaque ponte peut être constituée de plusieurs centaines d'œufs.

Pour être vraiment efficace, il faut agir à la source : vider, couvrir ou supprimer ces contenants pour empêcher l'éclosion des œufs et le développement des larves !

**Quelques bons conseils :**

- Rangez à l'abri de la pluie après les avoir vidés, tous les objets qui sont à l'extérieur et qui peuvent conserver de l'eau après la pluie (seaux, arrosoirs, jouets, piscines d'enfants, bacs à sable ...)

- Videz chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, bains d'oiseaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin ou tas de bois, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...)

- Jetez/portez à la déchetterie tous les objets abandonnés (déchets de chantier, vieux pots de fleurs cassés, pneus...)

- Entretenez régulièrement votre piscine, votre bassin. Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin.

- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonde et que s'y créent des « creux d'eau ».

- Curez régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux (siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux, rigoles...)

Le nombre de participants et les questions posées ont montré que la soirée avait toute sa pertinence. Pour terminer la Commune a distribué des voiles anti-moustiques à fixer sur les réserves d'eau.

Pour en savoir plus : [🌐 https://agirmoustique.fr/](https://agirmoustique.fr/)

Le support de présentation de la réunion est disponible sur le site de la commune [🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > [Vie pratique](#) > [Environnement](#) > [Faune](#) > [Moustique tigre](#)



## PORTRAIT D'AGENT

Vous avez fait connaissance de plusieurs personnes du service Enfance Jeunesse : Marine notre cheffe de cuisine et animatrice, Pauline animatrice, Laura ATSEM mais également avec Thomas, agent des services techniques. C'est maintenant au tour d'Eric BOURDOUX, agent de police municipale de vous présenter son travail.

Je m'appelle Eric Bourdoux, j'ai 51 ans et je suis policier municipal à Saint-Nazaire les Eymes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Avant de rejoindre la commune, j'ai exercé en tant que Gendarme pendant 18 ans.

Le service de police municipale dont je fais partie dépend directement de Madame le Maire.

Mon poste consiste à veiller à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.



Je fais appliquer les arrêtés municipaux, je procède aux contrôles d'urbanisme, j'assure une présence de proximité sur le terrain, je participe à la surveillance de la commune, notamment aux abords des établissements scolaires.

Je travaille en lien avec les différents services municipaux et la Gendarmerie Nationale pour garantir un cadre de vie serein aux habitants.

Ce que j'apprécie dans mon métier, c'est la relation humaine qu'il implique et la possibilité d'agir concrètement pour le bien-être des habitants.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : LES BONS GESTES POUR PARTIR SEREIN

Lorsque vous partez en vacances, et ce sera peut-être bientôt le cas pour vous, vous pouvez demander à bénéficier du dispositif « Opération Tranquillité Vacances ».

Gendarmes et agent de police municipale effectueront une surveillance de votre domicile lors de leurs patrouilles. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Ce service fonctionne toute l'année, l'inscription, gratuite, s'effectue quelques jours avant le départ :

- En ligne : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241) (vous devrez disposer d'un compte FranceConnect)
- en remplissant un document disponible à l'accueil de la mairie
- à la gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45

Si vous partez plusieurs jours, indiquez-le aussi à vos voisins qui pourront être plus attentifs.

**Nous vous rappelons** qu'il existe le dispositif « Participation Citoyenne – Être acteur de sa sécurité » qui est également un outil pour lutter contre les cambriolages.

Plus d'informations sur [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Vie pratique > Sécurité

Soyez également vigilants pour ne pas tenter les voleurs. En dehors de vos voisins ou de personnes de confiance, restez discret sur vos dates d'absence : ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence, transférez les appels de votre ligne fixe vers votre téléphone portable. Les réseaux sociaux sont aussi scrutés, alors idéalement, ne diffusez pas non plus la durée de votre absence sur les réseaux sociaux ; et veillez à ce que vos enfants fassent de même !

Laissez votre habitation en sécurité en ne laissant pas de « clé de secours » autour, dans un pot de fleurs, sous le paillason... Confiez-la plutôt à vos proches de confiance ! Ne laissez pas non plus d'outils dans le jardin qui pourraient être utilisés comme une échelle, une perceuse, un brise-fenêtre...

Enfin, partez en verrouillant bien toutes vos portes, fenêtres et volets.

## LES RÉFÉRENTS PARTICIPATION CITOYENNE À LA GENDARMERIE DE ST ISMIER

Dans le cadre du dispositif **Participation citoyenne** et dans la volonté de favoriser les échanges entre la gendarmerie et les habitants de St Nazaire les Eymes, il avait été proposé aux référents du dispositif de visiter la gendarmerie de St Ismier.

Samedi 7 juin 2025, une dizaine de personnes référentes étaient venues, curieuses de comprendre le fonctionnement de l'intérieur de cette institution. C'est le Capitaine CHASSIGNEUX, commandant de la communauté de brigades de St Ismier et le gendarme EPARVIER, référent pour la commune, qui nous ont accueillis (1).

Notre petit groupe a visité le bâtiment, bien plus grand qu'il n'y paraît de l'extérieur selon l'impression générale. Au fil de la visite, le Capitaine a expliqué le cheminement de l'information depuis l'appel au 17 ou à partir du contact avec la gendarmerie. Chaque affaire à traiter étant différente des autres, nous avons pu comprendre l'organisation matérielle et humaine mise en œuvre au quotidien, l'affectation de chaque salle du bâtiment. La visite n'était pas que théorique, deux ateliers nous ont aussi été proposés.

Nous avons pu mesurer le poids impressionnant de l'équipement (gilets pare-balles, casques, bouclier de maintien de l'ordre ...) et voir fonctionner un taser. Lors d'un autre atelier, le gendarme EPARVIER nous a expliqué la méthode de relevé d'empreintes.

Cette matinée, bien remplie, s'est terminée par une présentation générale du corps de la gendarmerie.

Les participants sont repartis ravis de cette visite très instructive.



**L'objectif a été atteint : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.**

Merci au Capitaine CHASSIGNEUX et au gendarme EPARVIER pour leur accueil et leurs explications.

(1) Pour rappel, les gendarmeries de St Ismier (28 gendarmes et de Villard-Bonnot (10 gendarmes) sont regroupées et constituent la COmmunauté de Brigades (COB) de St Ismier sous le commandement du Capitaine CHASSIGNEUX.

## Application téléchargeable Ma Sécurité



La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Vous y trouverez :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne

- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats

et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures, ...

Vous êtes victime de violence, de vol, d'escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? L'application Ma Sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

La possibilité de mettre en favori une ou plusieurs unités de son choix permet aussi de recevoir un message de vigilance ou de prévention diffusé par la gendarmerie en lien avec son actualité.

### Réflexes contre les cambriolages

Pour préparer vos vacances d'été téléchargez la brochure **Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes** disponible sur : [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > **Vie pratique** > **Sécurité**.

Vous y trouverez également d'autres conseils de sécurité.

## DEMANDES D'AIDES À L'AUTONOMIE À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

En octobre 2023, la mise en place d'un formulaire unique de demande d'aides à l'autonomie à domicile (**CERFA N° 16301\*01**) a permis de simplifier les démarches administratives des personnes âgées ayant besoin d'un soutien à domicile et également de favoriser leur accès aux droits. Il remplace l'ancien formulaire de demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) **qui ne doit plus être utilisé car il n'est plus accepté depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025.**

Ce nouveau formulaire, élaboré par l'Assurance retraite, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), contient une partie

d'auto-évaluation de la perte d'autonomie sous la forme de 4 questions simples dont les réponses permettent d'orienter le demandeur, en fonction de son degré d'autonomie, vers l'organisme compétent (Département ou caisse de retraite).

Informations et formulaire disponibles sur le site du Département :

🌐 <https://www.isere.fr/aides-demarches/allocation-personnalisee-autonomie-domicile-apa>

## ZOOM SUR LE BUDGET DU CCAS

Pour rappel, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public chargé de développer et coordonner les actions sociales locales.

Il a son propre budget, indépendant de celui de la commune, même si ses recettes proviennent essentiellement d'une subvention communale annuelle (environ 50 000 € actuellement), votée en même temps que le budget de la commune.

Pour l'année 2024, les dépenses se sont élevées à 45 030,54 €. Plus des 2 tiers ont été consacrés à l'aide

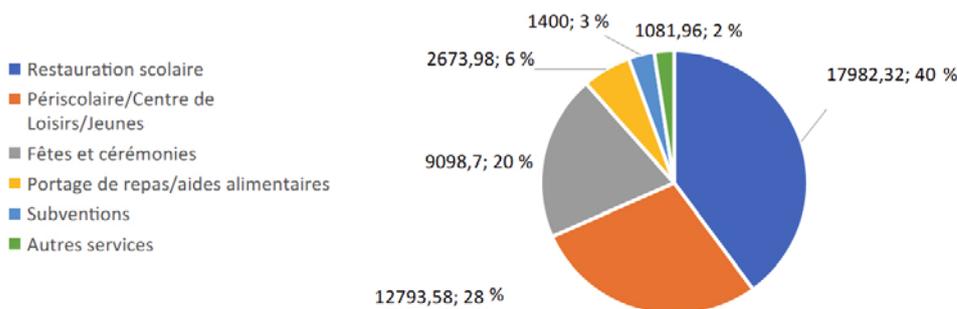
aux familles par le biais du quotient familial (environ 18 000 € pour la restauration scolaire et 12 800 € pour le périscolaire et le centre de loisirs).

Viennent ensuite les dépenses festives pour les seniors (3 400 € pour le repas de Noël et 5 700 € pour les colis de Noël), puis les aides alimentaires (dont le portage de repas) et financières pour 2 674 €.

Le CCAS a également versé 2 subventions de 700 € à des associations humanitaires (Les Restos du Cœur et Le Secours Populaire Français). En 2025, il a été décidé d'attribuer une subvention également de 700 € à une troisième association (La Banque Alimentaire de l'Isère).

Les dépenses diverses (environ 1 082 €) concernent les frais d'affranchissement, le transport pour le ciné seniors à l'Espace Aragon (10 séances), le ciné seniors à Saint-Nazaire (2 séances) et les adhésions à l'UDCCAS et L'UNCCAS (Union Départementale et Union Nationale des CCAS).

### CCAS - Dépenses 2024



## CINÉTOILES



**Date : jeudi 21 août à 21h**

**Lieu : Terrain multisport derrière la salle CARTIER-MILLON**



Le festival Cinétoiles, proposé par la communauté de communes Le Grésivaudan en partenariat avec les communes, est de retour cet été pour des projections de films en plein air. Des films grand public à découvrir ou redécouvrir gratuitement pendant l'été et jusqu'en septembre.

Saint-Nazaire les Eymes accueillera la projection du film « **Chœur de Rockers** », une comédie musicale de Ida TECHER et Julie MANOUKINA – sortie en 2022.

**Durée : 1h31 / Dès 8 ans**

**Synopsis :** Alex, chanteuse dont la carrière peine à décoller, accepte un drôle de job : faire chanter des

comptines à une chorale de retraités. Elle découvre un groupe de seniors ingérables qui ne rêve que d'une chose, chanter du rock ! La mission d'Alex va s'avérer plus compliquée que prévu avec la plus improbable des chorales... Pour votre confort, prévoyez une chaise pliante et une couverture !

Pour connaître toute la programmation du festival Cinétoiles, rendez-vous sur :

🌐 [www.le-gresivaudan.fr/cinetoiles](http://www.le-gresivaudan.fr/cinetoiles)



## ◆ ■ SUCCÈS CONFIRMÉ POUR L'ÉDITION 2025 D'ARTISTES EN JARDIN



L'édition 2025 d'Artistes en Jardin a rencontré un franc succès, attirant un large public venu découvrir les œuvres d'une quarantaine d'artistes dans des jardins de particulier ouverts pour l'occasion. Entre créations plastiques, installations et performances, les visiteurs ont pu profiter d'un parcours artistique riche et convivial.

Ce rendez-vous confirme son ancrage dans la vie culturelle locale et son pouvoir de fédérer artistes, habitants autour de l'art en plein air.

Un grand merci à la municipalité aux propriétaires de jardin, aux artistes, au comité de pilotage pour que cet événement puisse exister.

Pour le comité de pilotage, Gaëtan Corcelli



## ◆ ■ L'UT4M REVIENT



Semaine du 17 au 20 juillet 2025

La commune de Saint Nazaire les Eymes accueillera cette année encore les coureurs de l'UT4M, gros évènement sportif de course à pied en montagne (trail), à travers les 4 massifs autour de Grenoble et les vallées qui les séparent.

Cette manifestation se décline en 12 versions de courses de 20 km à 180 km et une randonnée. De beaux parcours en montagne, de jour et de nuit, en une ou plusieurs étapes pour sportifs avertis !

Le dénivelé pour le 180km est de 11 510 m D+ et 11 570 m D-.

L'UT4M se déroulera du 17 au 20 juillet 2025. **Les 1<sup>ers</sup> coureurs passeront dans notre commune dans la nuit du 18 au 19 juillet, les derniers seront arrêtés à 4h45 dans la nuit du 19 au 20 juillet.**

**Le 20 juillet à 7h partiront de la salle CARTIER-MILLON les coureurs de l'UT4M Chartreuse 40 ainsi que ceux de l'UT4M Challenge 180 (180 km en 4 étapes, 1 massif par jour).**

Dans la salle CARTIER-MILLON et le gymnase les coureurs pourront prendre pour un ravitaillement/repas, recevoir des soins médicaux (kinés, podologues, poste de secours), se changer.

A la caserne seront menées une étude physiologique, psychologique et neurologique, une étude biomécanique et une étude neuro-cognitive réservée aux coureurs de 180 Xtrem volontaires.

Les coureurs, selon leur course, auront déjà effectué entre 47 km

et 135 km lorsqu'ils arriveront en salle CARTIER-MILLON aussi ils auront besoin de tous vos encouragements.

Automobilistes, soyez vigilants durant vos trajets, vous les rencontrerez sur les chemins du Moulin, des Terrasses, du Village, de la Mairie avec passage en salle CARTIER-MILLON, de la Touvière, du Cerf, de la Limite.

L'Ut4M est organisé par l'Association Grenoble Outdoor Adventure. 800 bénévoles sont nécessaires pour l'ensemble de cette manifestation. Cela va du poste au ravitaillement (accueil et servir les coureurs) à la sécurité (traversées de routes), au parcours (balisage, serre files), et aux fonctions centrales (accueil et remise des dossards, navettes, pc course). Si l'aventure vous tente, vous serez les bienvenus.

+ infos sur la manifestation : 🌐 [ut4m.fr](http://ut4m.fr)

+ infos sur les bénévoles :

🌐 [ut4m.fr/fr/benevoles/les-missions-benevoles](http://ut4m.fr/fr/benevoles/les-missions-benevoles)



## ◆ ■ EYMES TON AMAP – REJOIGNEZ-NOUS POUR UNE NOUVELLE SAISON ...

Actuellement, 20 familles AMAPiennes reçoivent chaque mercredi soir un panier de légumes de saison livré à la Caserne (215 chemin de la Touvière) par Davy Rucat, producteur BIO installé au Touvet, ainsi que des œufs BIO livrés par Magali (exploitation située vers Vif).

Des partenariats occasionnels avec des producteurs locaux pour d'autres produits tels que le poisson, le miel, et l'herboristerie peuvent agrémenter l'offre de l'AMAP.

Eymes ton AMAP, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Saint-Nazaire Les Eymes redémarre une nouvelle saison en septembre prochain.

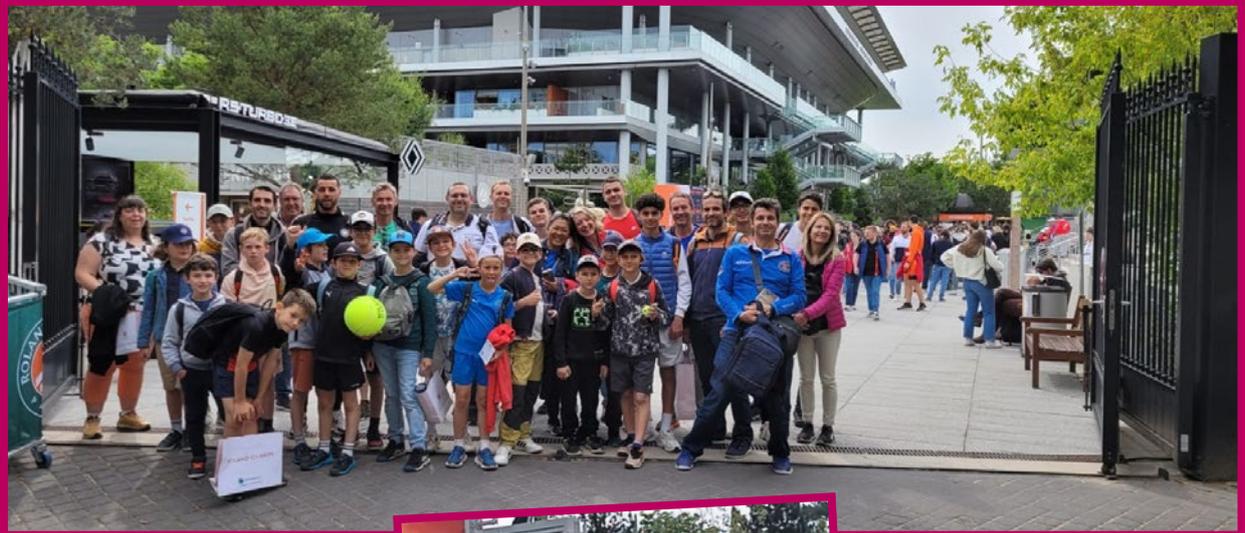
Si vous voulez manger local, bio et soutenir les cultures de notre territoire, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse, vous pouvez nous rejoindre : vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre permanence tous les mercredis soir entre 18h et 18h45 devant la caserne, ou par mail en envoyant un mail :

✉ [amap.sne@gmail.com](mailto:amap.sne@gmail.com)



## SORTIE A ROLAND GARROS POUR LE SNET

Le SNET a organisé une sortie à Roland-Garros pour les enfants et les jeunes du club le samedi 24 mai dernier à l'occasion de la Journée Yannick NOAH. 15 enfants, 9 jeunes et 16 adultes accompagnants ont fait l'aller-retour en train depuis Grenoble et ont pu rentrer sur les différents courts mythiques de Roland-Garros pour assister à des matchs exhibitions des meilleurs joueurs et joueuses du circuit ainsi qu'à diverses animations. Une journée mémorable pour petits et grands !



### SOLUTION :

PHOTO de couverture.

Quel est donc ce lieu ? Non ce n'est pas à l'autre bout de la planète. Il s'agit du lac noir au dessus de l'Alpe d'Huez, accessible depuis une promenade facile. Un rééllement dépaysement.

# Retour en images

**Vendredi 24 janvier 2025**  
Vœux aux habitants



**Mercredi 19 mars 2025**  
Visite par le Conseil municipal du chantier de l'école



**Mercredi 19 mars 2025**  
Réunion publique de présentation du budget



**Samedi 22 mars 2025**  
Carnaval de l'APE



Une nouvelle boîte à livres vous attend devant la salle CARTIER-MILLON

# Retour en images

**Samedi 5 avril 2025**  
Concert de l'AMZOV



**Samedi 12 avril 2025**  
Les enfants du Conseil Municipal des Enfants collectent pour les animaux



**Mai 2025**  
Rénovation de l'école



**Jeudi 8 mai 2025**  
Commémoration du 8 mai



**Lundi 19 mai 2025**  
Réunion publique sur les moustiques



# Renseignements Utiles

## MAIRIE - ☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village  
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes  
[www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr)  
✉ [secretariat@mairie-sne.fr](mailto:secretariat@mairie-sne.fr)

### Horaires d'ouverture au public

- Accueil téléphonique :  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h  
- Accueil physique :  
Lundi : 13h-19h  
Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h  
Mercredi : 8h-17h

Permanence du service urbanisme  
sur rendez-vous : Lundi : 17h-18h30

Horaires d'été page 2.

### Services techniques :

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

### Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'OISEAU LYRE

☎ 04 76 77 95 04  
✉ [bibliotheque@mairie-sne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-sne.fr)

Ouverture au public : mardi 16h-18h,  
mercredi : 10h30-12h et 17h-19h,  
vendredi : 16h-18h, samedi : 10h30-12h.  
Pendant les vacances scolaires :  
uniquement les mercredis de 16h à 19h.

### ENFANCE JEUNESSE

☎ 04 76 52 43 55  
✉ [responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr](mailto:responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr)

### ÉCOLES

☎ maternelle : 04 76 52 17 26  
☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

### STRUCTURE MULTI-ACCUEIL intercommunale "Les Coccinelles"

☎ 04 76 52 34 80  
✉ [multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr](mailto:multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr)

### RELAIS PETITE ENFANCE

☎ 06 02 52 65 73  
✉ [rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr](mailto:rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr)  
Pour plus d'informations :  
[www.le-gresivaudan.fr/86-relais-petite-enfance.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/86-relais-petite-enfance.htm)

### MÉDECINS

Cabinet Clément BÉTRANCOURT · Hélène  
BEAUMONT  
☎ 04 76 52 75 22

Docteur Michel FERRAFIAT ☎ 04 76 52 22 32

Médecin de garde :

En semaine à partir de 20h ☎ 15

Pendant le week-end (le samedi de midi à  
minuit et le dimanche de 8h à minuit)  
☎ 04 76 08 08 38 sinon ☎ 15.

### CONSEILS MÉDICAUX ☎ 08 10 15 33 33

Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture  
des cabinets médicaux.

### SOS MEDECINS GRENOBLE (Échirolles)

24h/24 - 7j/7 ☎ 04 38 70 17 01 ou sur rdvasos.fr

### SAMU ☎ 15

NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎ 112

URGENCE pour les personnes sourdes/  
malentendantes ☎ 114

CENTRE ANTI-POISON (LYON) ☎ 04 72 11 69 11

URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎ 115

ENFANCE EN DANGER 24h/24 ☎ 119 et

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ☎ 3919

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

☎ 06 07 79 23 97

Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

### DENTISTE

Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78  
Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

### KINESITHERAPEUTE

Magali CHARNAY ☎ 04 76 52 40 20

Urgences respiratoires ☎ 15

### PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE

Frédérique SANTI-BOURGUET

28, chemin de la Touvière

☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

### PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique

Trouble du comportement alimentaire

Nathalie HALLOUET, 68 chemin du Retour

☎ 06 80 46 86 23

### PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie

Dominique VENITUCCI, 229 chem. des Drogeaux

☎ 06 75 70 43 11

### PSYCHOTHERAPEUTE - METHODE GESRET

Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

### PHARMACIE

Pharmacie de St-Nazaire les Eymes ☎ 04 76 52 20 17

Pharmacies de garde ☎ 3915 (0,34€/mn)

### HANDICAP

N° ° vert unique : information,  
accompagnement, orientation, recherche de  
solutions ☎ 0 800 360 360  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### URGENCES VETERINAIRES

N° gratuit 24h/24 : 3115

[www.urgences-veterinaires.fr](http://www.urgences-veterinaires.fr)

### ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence

☎ 09 72 67 50 38

[www.enedis-prevenance.fr](http://www.enedis-prevenance.fr)

Appli ENEDIS à mes côtés

### GRDF urgences ☎ 08 00 47 33 33

### EAU POTABLE urgences

7j/7 - 24h/24 Midali-SOREGE ☎ 04 76 71 05 21

Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

### ASSAINISSEMENT

7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34

Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

### TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Agence TOUGO-Mobi-G, 1846 rue de Belledonne

Crolles ☎ 08 00 94 11 03 [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr)

### TAXIS Saint-Nazaire-les-Eymes / St-Ismier

☎ 07 70 70 40 67

### GENDARMERIE ☎ 17

Gendarmerie de St-Ismier ☎ 04 76 52 15 45

### POMPIERS ☎ 18

### SECOURS MONTAGNE ☎ 112

### HARCELEMENT A L'ECOLE ☎ 3018

METEO St-Martin-d'Hères ☎ 08 99 71 02 38

VIGILANCE METEO [www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com)

QUALITE DE L'AIR N° azur : 08 10 80 07 10

[www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

OPPOSITION carte bancaire ☎ 08 92 70 57 05

OPPOSITION chéquier ☎ 08 92 68 32 08

### Conciliateur médiateur de justice

Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de

14h à 17h mairie de Saint-Ismier

sur RDV ☎ 04 76 52 52 25

### Permanence de l'Avocat

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois en mairie de 14h à

15h30 sur RDV ☎ 04 76 52 24 29

### Centre médico-social

53 route de Barraux, Barraux

☎ 04 56 58 16 00

### Aide démarches administratives

Mairie de Bernin ☎ 04 76 92 35 57

### COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024 le ramassage

en porte à porte a été remplacé par de

l'apport en points de proximité, dits Points

d'Apport Volontaire (PAV).

Pour connaître les emplacements des PAV

sur la commune : [www.le-gresivaudan.](http://www.le-gresivaudan.fr/287-saint-nazaire-les-eymes.htm)

[fr/287-saint-nazaire-les-eymes.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/287-saint-nazaire-les-eymes.htm)

### DECHETTERIES

Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45

Les plus proches :

- CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier

- ST-ISMIER Chemin du Vergibillon (Voie en S)

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Renseignements : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Pharmacies de garde

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Pour trouver la pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

- Nuits du lundi au jeudi (4 nuits)

- Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

### JUILLET 2025

Ve 4 pharmacie de la Dent de Crolles (Crolles) ☎ 04 76 08 92 81

Lu 7 pharmacie des Charmettes Domène ☎ 04 76 77 44 59

Ve 11 pharmacie Fontaine Amelie (St Ismier) ☎ 04 76 52 28 62

Lu 14 pharmacie de Champ ☎ 04 76 71 40 75

Ve 18 pharmacie de Saint-Nazaire les Eymes ☎ 04 76 52 20 17

Lu 21 pharmacie Silvestre (Domène) ☎ 04 76 77 23 08

Ve 25 pharmacie de Froges ☎ 04 76 45 71 44

Lu 28 pharmacie de Brignoud ☎ 04 76 71 40 03

### AOÛT 2025

Ve 1 pharmacie du Manival (St Ismier) ☎ 04 76 52 23 42

Lu 4 pharmacie Ferradou (Versoud) ☎ 04 76 77 26 39

Ve 8 pharmacie Luu Duc (Crolles) ☎ 04 76 08 01 59

Lu 11 pharmacie Belle Etoile (Crolles) ☎ 04 38 92 02 15

Ve 15 pharmacie de Bernin ☎ 04 76 98 03 19

Lu 18 pharmacie de l'Orchidee (Villard-Bonnot) ☎ 04 76 71 43 36

Ve 22 pharmacie Centrale (Domène) ☎ 04 76 77 23 46

Lu 25 pharmacie de la Dent de Crolles (Crolles) ☎ 04 76 08 92 81

Ve 29 pharmacie des Charmettes Domène ☎ 04 76 77 44 59

